

CONSEIL D'ECOLE

2ème trimestre de l'année scolaire 2024 / 2025

Date du conseil

24/03/2025

Présents

IEN : M. Respaud IEN circonscription HG15 :excusé

Enseignants

Isabelle Pech, , Sabine Cabos, Nathalie Milano, Christian Bristot, Léa Papaïs , Nathalie Célestin, Isabelle Dufour, Claire Becaud, Nadia Knee ,Edith Dufour, Laetitia Bastoul

Représentants des parents d'élèves

Mme Trouvé Stéphanie, Bleneau Adelaïde, M. Cacciaguerra Olivier

MairieMme Tardieu Jessy adjointe au maire chargée de l'éducation
Mme Delgiorio Sabrina (excusée)M. Roux : des services techniques (excusé) M. SFORZI
coordinateur politique éducative et sociale (excusé)
Mme DEGORGUE coordinatrice enfance jeunesse**ALAE**

M. Simon Sangouard

RASED**DDEN****Ordre du jour**

- Effectif 2025-2026
- Sécurité
- Evaluation externe de l'école
- Protocole PHARE
- Mairie : Aménagement espace anciens locaux techniques. Travaux
- Demande parents élèves:
- Projets et sorties
- Alae

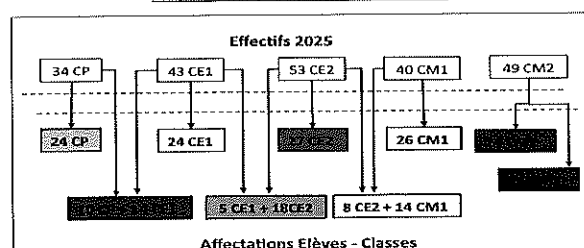
1

Effectifs rentrée 2025-2026

Les effectifs prévus à ce jour sont :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
33	43	52	40	49	217

Elémentaire					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
34	43	53	40	49	0
					TOTAL ELEM
					219



Une fermeture de classe a été actée le 3 mars. Voici une simulation des classes à la rentrée prochaine. Celle-ci sera modifiée en fonction des inscriptions en cours d'année.

Nous remercions Mr le maire pour le courrier envoyé au DASEN pour essayer d'empêcher les fermetures de classes sur Fontenilles. La fermeture prévue à l'école de Génibrat est d'ores et déjà annulée.

Des rencontres régulières ont lieu avec la responsable des services scolaires de la mairie pour tenir à jour les effectifs prévisionnels. Nous espérons que la mairie pourra maintenant orienter vers nos écoles les nouvelles inscriptions en maternelle et en élémentaire. Une réunion est prévue le 1^{er} avril pour refaire un point.

2- Sécurité

Un deuxième exercice d'évacuation incendie a été effectué le 17 décembre, en lien avec la commission de sécurité et la présence des pompiers. La réunion s'est bien passée.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour les risques météorologiques (vents violents, tempêtes...) est à prévoir, conjointement avec la maternelle.

Posture VIGIPIRATE Hiver 2024-Printemps 2025 :

Compte tenu de l'état des menaces et des vulnérabilités, la posture Vigipirate « Hiver 2024 – Printemps 2025 » est effective à compter du 15 janvier 2025 jusqu'en juin 2025.

L'instabilité de la situation au Proche et Moyen-Orient implique le maintien de l'ensemble du territoire national au niveau « urgence attentat », c'est-à-dire au niveau le plus élevé.

L'accent est toujours mis sur les points de vigilance suivants :

Point d'attention sur les manifestations en extérieur. Maintien du renforcement de la vigilance aux abords et des contrôles aux accès des établissements. Sensibilisation à la détection et au signalement de comportements suspects, notamment auprès du personnel d'accueil.

3 - évaluation externe de l'école

L'école élémentaire la fontaine fait l'objet cette année d'une évaluation externe.

L'analyse a été faite par un inspecteur de l'Education Nationale de Blagnac, avec une conseillère pédagogique et une directrice d'école, membres évaluateurs de la commission constituée pour ce faire.

Le retour sur le dossier constitué par l'équipe enseignante se fera lors de l'évaluation externe programmée sur la journée du mardi 25 mars 2025.

Ces 3 personnes vont demander à rencontrer ce jour-là à l'école pendant les temps de classe les différents membres agissant autour et dans l'école.

Ils demandent à voir la mairie, l'ALAE, les AESH, les élèves, les parents de l'association des parents d'élèves afin de questionner les ressentis de chacune des parties sur le fonctionnement, les relations et interactions entre ces différents acteurs de l'école.

Ils rédigeront le compte-rendu de l'évaluation que nous vous présenterons lors du 3^{ème} conseil d'école ou au 1^{er} de l'année 2025 2026, à la suite duquel se fera la rédaction du projet d'école en utilisant les remarques et retours faits.

4- Protocole PHARE

Rappel Présentation du protocole.

Rappel loi mars 2022

Article 222-33-2-2 du Code pénal « Le fait de harceler une personne par des propos ou des comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

La loi n° 2022-299 du 2 Mars 2022, crée un délit de harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle améliore également le droit à une scolarité sans harcèlement. Art. L. 111-6.- Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement [...] et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222- 33-2-3 du code pénal.

Protocole en cas de suspicion de harcèlement en milieu scolaire dans le premier degré :

Le choix de l'équipe pour une première écoute des enfants qui ressentiraient une situation de violence ou d'agression est celui d'une prise en charge par l'enseignant de la classe de cet élève. Il semble plus facile pour les élèves de venir vers leur enseignant en première intention.

Les comptes rendus sont conservés dans un classeur.

En amont les problèmes de conflit identifiés entre élèves sont abordés et régulés avant de finir en situation de harcèlement. Il y a déjà de la vigilance au niveau des remarques ou attitudes des élèves qui viendraient chercher de l'aide auprès d'un adulte.

Enfin, les entretiens ont souvent montré qu'il s'agissait plutôt d'une gestion de conflits 'classique'.

Il est noté sur ce dernier protocole que **toute alerte remontée à la DSDEN fera l'objet d'un suivi et d'un enregistrement sur la plateforme nationale STOP HARCELEMENT.**

Pas de problème cette année, les conflits qu'il peut y avoir entre élèves sont pris en compte immédiatement ce qui évite l'escalade vers des dérapages plus conséquents.

5- Mairie :

Piscine:

Le budget de 1 000 € a été reconduit pour cette année. Nous attendons le retour de la piscine afin de connaître le créneau, afin que la mairie puisse réserver les bus.

Ancien ALAE :

Les locaux de l'ancien ALAE pourront-ils être utilisés ? L'école souhaite être associée au projet. Elle demande si des vélos pourront être stockés dans ces locaux.

→ réponse mairie : C'est toujours en suspend, cela avait été abordé et à ma connaissance validé pour laisser les vélos. Un mail de confirmation sera envoyé à l'école.

Informatique :

Une rencontre avec la responsable informatique et les enseignants coordinateurs est prévue le 1^{er} avril, afin de faire un point.

Un nouveau prestataire informatique a été engagé courant 2024.

La ville a alors engagé un vaste chantier portant sur le diagnostic du parc informatique, de la cyber-sécurité et des logiciels, pour l'ensemble de ces services, y compris bien évidemment les deux groupes scolaires.

La restitution complète de ce diagnostic a été faite en Décembre 2024 afin que nous puissions l'intégrer dans l'arbitrage budgétaire 2025.

La mairie souhaiterait allouer près de 15 000€ à ce budget d'investissement informatique pour les deux groupes scolaires.

L'objectif est de doter et de résoudre ces points informatiques pour la rentrée 2025.

Voici les points :

- WIFI dans le préfabriqué: Avec la possible fermeture de classe, le préfabriqué sera-t-il toujours utilisé ? Nous n'avons pas chiffré les coûts de raccordement à ce stade.

→ réponse école : La classe du préfabriqué sera toujours utilisée comme classe de cycle 3 les années à venir. En effet, elle est plus grande, a un système chauffage/climatisation qui permet aux élèves de travailler correctement. Les murs sont aimantés, pratique pour l'affichage. Elle a de plus,

2 sorties de secours, contrairement à la classe de CE1B. Cette classe faisant partie également des plus chaude par canicule.

- NAS (stockage de données) : Comme pour Génibrat, on investit dans la sauvegarde qui est défaillante aujourd'hui. C'est un point très important.
- → réponse école :

- Salle informatique : tous les ordinateurs obsolètes seront remplacés par :

L'utilisation des portables achetés en 2019 et qui sont actuellement stockés dans les placards (diagnostic réalisé).

→ réponse école : les ordinateurs portables achetés en 2019 sont utilisés par l'enseignant, 1 par classe afin de projeter au tableau les livres numériques. Celui de Mme Célestin ne s'allume plus, une demande a été faite en décembre afin qu'il soit remplacé. L'équipe enseignante avait demandé qu'une partie du budget soit prévu afin de renouveler les ordinateurs défaillants.

Les ordinateurs portables stockés dans les placards sont des ordinateurs que les élèves utilisent pour faire leurs travaux, ils ont été achetés avec la subvention.

- Achat de +7 ordinateurs supplémentaires pour arriver au nombre de postes présents actuellement dans la salle info

- → réponse école : Peut-être ces ordinateurs pourraient-ils remplacer ceux qui ne sont plus fonctionnels.
- BCD : remplacement du poste.

Le meuble de rangement ? Il n'est toujours pas utilisé et le chargement des portables et tablettes pose problème.

Travaux :

Les travaux pour la mise en conformité de notre école se poursuivent et une nouvelle phase est programmée au cours de l'été 2025. Une autre phase aura lieu à l'hiver 2026. Notamment le patio pour l'élémentaire car les gradins sont anciens. La commission a jugé qu'il fallait en vérifier les normes. Les vitres du haut seront remplacées par du placo.

Une concertation mairie / école est en cours pour la végétalisation du groupe scolaire, une rencontre est fixée le 31 mars afin de présenter ce projet et que l'école puisse apporter sa réflexion

L'alae sera associé au projet. La mairie précise qu'il faut aller vite car les échéances sont courtes pour obtenir des subventions. Le dossier de demande doit être finalisé très tôt.

l'ALAE :-

- le carnaval a pu être maintenu malgré un début de journée en vigilance orange. La soirée a été plus clémente avec un retour à la normale qui a permis un moment festif agréable.

5 Projets et sorties scolaires

L'équipe enseignante remercie « l'Association pour les Enfants Fontenillois » pour sa participation de 300 € pour les voyages scolaires prévus cette année. Cela a permis de faire baisser les tarifs pour certains et à aider les familles en difficulté. Les bénéfices des photos sont également utilisés dans ce but.

- **Photographe** les photos des classes se feront le 05/05.
- **Projet ECOPOUSSE** : trois ateliers ont été proposés au choix en plus d'un atelier commun : énergies pour toutes les classes inscrites, alimentation durable, l'eau, la biodiversité au choix. Le prochain atelier aura lieu le 12/05/25.
- **CP** sortie vélo le 27 juin : chocolaterie Fonsorbes

- **Journée agricole : tout le cycle 2** : exposition et ateliers agriculteurs, 6 juin au moulin de St Lys avec ateliers divers et présentation du métier par 10 agriculteurs + goûter offert à partir des produits de la ferme.
- **CE1** sortie vélo 11 juin : miellerie de Fontenilles. Sortie à Bouconne le 19/06 avec course d'orientation et sentier botanique.
- **CE2** Voyage scolaire aux Cabannes à Tarascon visite du parc de la préhistoire, de la grotte de Niaux du 21 au 23 mai. Piscine toujours pas recontacté, réunion d'ici les vacances et dire les créneaux restants puisque plus prioritaire. Généralement fin de journée donc retard tardif à l'école. Permis piéton et M le maire prévoit de venir le 6 juin.
- **CM** : BARCELONE du 20 au 23 mai 2025 en bus. L'hôtel est à une heure de Barcelone. Ce séjour est de plus en plus cher d'où des hésitations. Les réservations sont difficiles à boucler. L'agence peut faire des réservations mais demande à l'école d'en faire aussi. Des emplois du temps qui deviennent compliqués à gérer. Des journées intenses en perspective.

Un élève par classe ne vient pas pour des raisons diverses cette année. Le projet est donc maintenu.

- **Rallye mathématiques, défi anglais** : toutes les classes de CM.
- **Permis internet** Les enfants ont réagi suite à des vidéos proposées. La séance proposée était très bien faite avec un quizz final. Mr le maire est venu féliciter les élèves. L'idée était d'en discuter également avec les parents à partir d'un petit livret qui leur a été distribué. La prévention doit être faite tôt et impliquer les cm1 était important. Ils sont plus réceptifs étant déjà quelque peu protégés du fait de leur âge.
- **USEP** :
Break danse : pour une classe de CM2
Golf : les 2 classes de CM2. Une demi-journée au golf de Téoula est prévue.
Les classes cycle 3 feront une sortie vélo fin juin sur Bouconne et peut-être pour aller au collège lors de la visite.
- Liaison CM2/ 6ème
- A ce jour nous n'avons pas d'informations. Mais une visite du collège aura lieu au mois de juin. Les élèves passeront la journée au collège. Le professeur d'allemand a fait 2 interventions et en fera une 3ème en P4. Il reviendra avec principal et la CPE pour expliquer le collège et répondre aux questions en plus de faire une troisième initiation à l'allemand. Les CM2 passeront une 1/2 journée au collège
- **EMILE et EUROPSCHOOL** intégrer les langues de manière plus soutenue dans les classes à travers les activités de classe.

6- ALAE :

Prochain conseil d'école le lundi 16 juin 2025

Isabelle Pech,
directrice

Secrétaires : Mme Dufour et M. Bristot



